

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JUIN 2016

Convoqué le : 1^{er} juin 2016

Présents : Mesdames JOVILLARD, CHEVALLIER, CHANEL, BOULON, FRANCESCHI
Messieurs CORDIER, DELESTRA, CURTIL, PICAMAL, MAILLARD, GALLAY

Absents excusés : Mme BENOIT (pouvoir à Mr CURTIL)
Monsieur THEVENET (pouvoir à Mr CORDIER)
Monsieur FARGERÉ (pouvoir à Mr GALLAY)

APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12/04/2016: Mme CHANEL demande une correction : que lui soit attribuée la demande de délibération sur Linky citée en question diverse affectée par erreur à Mme Chevallier. Correction acceptée.

ORDRE DU JOUR

Mme le Maire demande au Conseil de pouvoir ajouter une délibération non prévue à l'ordre du jour concernant la mise en place de prélèvements pour le règlement de la cantine et garderie.
Demande acceptée à l'unanimité.

COMMUNE NOUVELLE

Le projet de constituer une commune nouvelle avec le Breuil est soumise au conseil suite à la visite des principaux établissements publics sur cette commune. Plusieurs élus jugent que cet échange n'est pas suffisant pour pouvoir mesurer l'intérêt à fusionner avec cette commune et souhaitent que soient proposées des réunions de travail avec le conseil municipal du Breuil pour étudier les optimisations possibles entre les deux communes.

Mme le Maire soumettra donc cette proposition aux élus du Breuil en leur précisant que c'est une démarche sans engagement de la part des élus de Légny d'aller jusqu'au bout du projet de commune nouvelle avec le Breuil.

CONTRAT ASSURANCE AVEC LE CDG

Mme le Maire soumet au conseil le principe de pouvoir signer auprès du Centre du Gestion le contrat groupe d'assurances permettant à la commune de pouvoir être remboursée des traitements des agents lors de leur arrêt maladie, maternité.....

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RENOUVELLEMENT DES LIGNES DE TRESORERIE

Mme le Maire soumet au conseil l'autorisation de pouvoir renouveler les lignes de trésorerie contractées auprès du Crédit Agricole, avec un droit de tirage au taux de 1,05 %. Ces deux lignes de trésorerie permettent à la commune de pouvoir disposer d'avance de trésorerie en attendant le versement des subventions attendues.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

IV – MISE EN PLACE DE LA SOLUTION DU PRELEVEMENT

La fermeture de la trésorerie du Bois d'Oingt impose une réorganisation des procédures de paiement et notamment la gestion des règlements cantine_et garderie pour les communes.

La trésorerie de Chazay dont dépend Légny propose à chaque commune le principe de mettre en place le paiement par prélèvement (par CB/internet , prélèvement direct.....).
Ce principe ne peut en aucun cas être imposé aux familles sans leur accord.
PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

V – COMPTE-RENDU DES DIFFÉRENTES REUNIONS

Jeunesse : D.Cordier rend compte du dernier conseil d'école et des prochains effectifs de rentrée scolaire (68 enfants contre 66 l'an passé). Précise que le projet d'école arrive à son terme ; la prochaine année scolaire sera une année de transition afin de mettre en place un nouveau projet d'école pour une durée de 4 ans. Soulève à nouveau le besoin de l'école de disposer d'un photocopieur. Mr Gallay se propose d'étudier le devis. Mr Cordier indique qu'une participation symbolique de 15 euros/famille est étudiée après échange avec les parents délégués pour participer au coût des TAP.

Sont également évoquées les demandes de certaines familles sur l'organisation des transports des collégiens du bourg. Il est prévu d'organiser une réunion avec les parents intéressés le lundi 27 juin à 18h30 à la salle des fêtes pour partager les contacts, sachant que la commune n'investira pas dans un moyen de transport partagé.

Une réunion du CMJ - Conseil Municipal des Jeunes - est prévue d'ici la fin d'année scolaire.

Syder : Mme Franceschi indique la tenue du dernier comité dont l'objet principal était le vote des budgets.

Voirie : Mr Delestra fait état de la dernière commission de la CCBPD qui a acté le principe d'avoir 2 sessions dans l'année (au lieu d'une) dans le recueil des projets de travaux.

ADMR : Mme Chevallier rend compte de l'assemblée générale de l'ADMR qui s'est tenue à Légny et qui fait ressortir la nécessité pour les associations ADMR locales de rechercher des mises en commun pour trouver des solutions d'économie. Le service est essentiellement apporté auprès des personnes âgées. Les comptes 2015 faisant apparaître un solde négatif pour la 2^{ème} année consécutive.

PRESENTATION DES TRAVAUX AUX PONTS-TARRETS

Me le Maire présente avec Jean-Claude Delestra les travaux qui vont avoir lieu aux Ponts-Tarrets. Elle rappelle que ces travaux s'inscrivent dans le cadre du diagnostic réalisé par la DDT pour la commune sur la mise aux normes de la voirie aux personnes à mobilité réduite et handicapées.

Compte tenu du potentiel attractif du secteur sur le plan commercial et des conditions d'habitat des résidents qui subissent le trafic de la RD 385, des aménagements paysagers seront intégrés afin de restreindre par effet visuel la longueur de cette portion de départementale et espérer ainsi réduire la vitesse.

Le démarrage des travaux est normalement prévu en juillet avec plusieurs phases intégrant l'enfouissement des réseaux électriques, le changement de la canalisation d'eau, l'installation d'un abribus, la réfection de tous les trottoirs et leur mise aux normes, la réfection de la chaussée entre le rond-point et l'entrée de la Halle et le changement de sens pour l'entrée de la Halle (à l'anglaise). Les différents partenaires de ce chantier étant les gestionnaires de réseau, le Département et la commune avec la CCBPD.

QUESTIONS DIVERSES

Gendarmerie : Mme le Maire fait état du bilan annuel d'intervention que réalise chaque année la brigade du Bois d'Oingt. Un seul cambriolage à déplorer en 2015 et une dizaine d'actes de dégradation

Soirée Rosé Nuit d'Eté : Mme le Maire fait part de cette manifestation et de la possibilité de participer à cette soirée contre un coût de 12 euros par personne.

Livraison poubelles : les couvercles et poubelles commandés ont été livrés et vont pouvoir être distribués à ceux qui en avaient fait la demande.

Voirie : Mme Boulon et Mme Chanel demandent qu'un miroir puisse être installé à hauteur de leur sortie respective.

La séance du conseil municipal est levée à 21h45.